



# PLAN DE PAYSAGE DU CLUNISOIS

■ SYNTHÈSE -  
■ PLAN D' ACTIONS

■ Septembre 2023

# Introduction

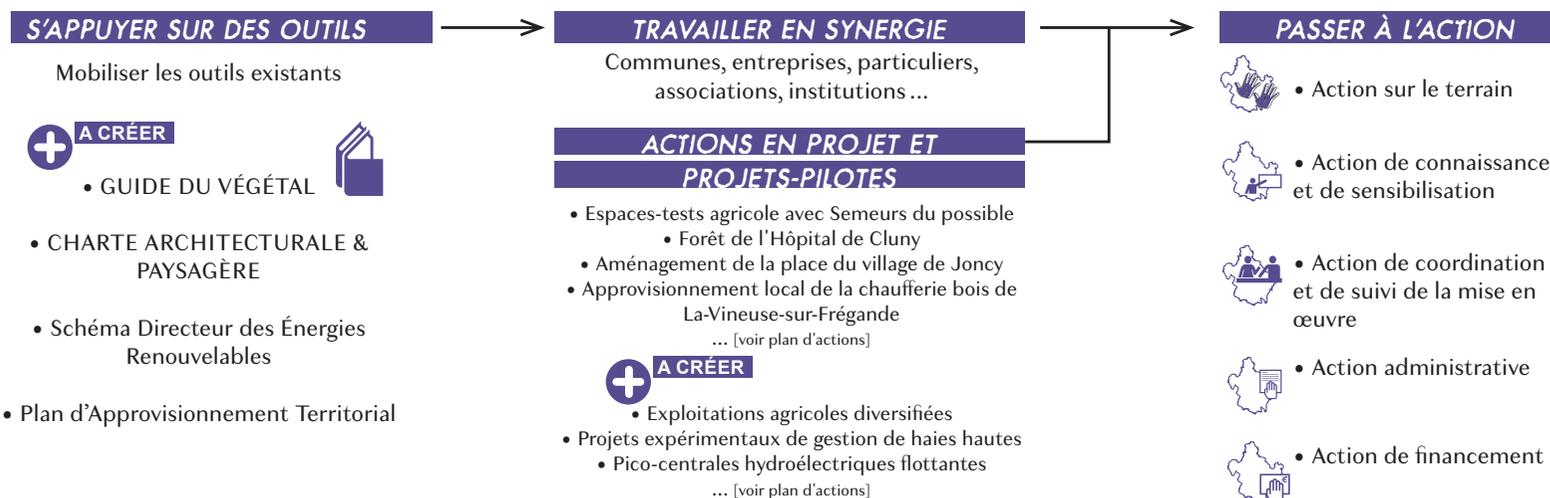
Le Livret 3 - plan d'actions a pour objet de décliner des actions mettant en œuvre les Objectifs de Qualité Paysagère (OQP) présentée dans le cadre de la stratégie paysagère [Livret 2], faisant suite au diagnostic écopaysager [Livret 1].

Il est travaillé en lien les outils existants ou en cours de mis en place à savoir : le Projet Alimentaire Territorial, la Charte forestière, le Plan de Mobilité Simplifié, la Stratégie climat-air-énergie, portés par la Communauté de communes du Clunisois, le Schéma de COhérence Territoriale (SCoT) en cours d'élaboration porté par le PETR Mâconnais Sud Bourgogne. Il propose des actions concrètes à destination de tous.

## UN PLAN D' ACTIONS POUR DESSINER ENSEMBLE LES PAYSAGES DE DEMAIN

Pour construire les paysages de demain, le contenu du plan d'actions propose des actions agissant pour :

- la création d'outils d'aide à l'accompagnement des communes, entreprises, particuliers, associations et institutions ;
- la mise en place de projets-pilotes qui serviront à expérimenter, mettre en place des méthodes en vue de les répliquer dans le reste du territoire ;
- la mise en œuvre d'actions de terrain, de sensibilisation, de coordination, en proposant un phasage opérationnel.



# Tableau de synthèse du Plan d'actions

OBJECTIF DE QUALITE PAYSAGERE	N°	AXE THEMATIQUE	N°	TITRE DE L'ACTION	Unité(s) paysagère(s) concernée(s) en priorité	
OQP 1 - LE PAYSAGE BOCAGER, MAINTENIR ET DEVELOPPER LE PAYSAGE NOURRICIER	1	Pérenniser un paysage nourricier diversifié en consolidant les actions du Projet Alimentaire Territorial (PAT)	A.1.1.1	Sensibiliser, former et accompagner les futurs agriculteurs à la pratique d'une agriculture à « haute valeur naturelle »	Toutes les unités paysagères	
			A.1.1.2	Faciliter la reprise d'exploitations et l'installation de nouveaux agriculteurs, et encourager la diversification des filières et cultures fléchées par le PAT	Vallée de la Guye, Vallée de la Grosne, Des plaines vallonnées aux contreforts du Charolais	
			A.1.1.3	Soutenir la mutualisation des moyens de production agricole	Toutes les unités paysagères	
	2	Accompagner l'évolution des paysages agricoles bocagers pour favoriser la réhabilitation d'un modèle de polyculture-élevage	A.1.2.1	Accompagner les pratiques de gestion du bocage et soutenir une gestion durable des haies maintenant la qualité du maillage bocager dans les paysages	Vallée de la Guye, Vallée de la Grosne, Des plaines vallonnées aux contreforts du Charolais	
			A.1.2.2	Valoriser les parcelles agricoles en déprise en expérimentant le sylvopastoralisme	Toutes les unités paysagères	
			A.1.2.3	Promouvoir le déploiement de petites exploitations diversifiées orientées vers des pratiques agroécologiques	Toutes les unités paysagères	
	3	Garantir l'accès à l'eau pour les pratiques agricoles et ménager la ressource et le milieu	A.1.3.1	Encourager l'installation et l'intégration paysagère de systèmes de récupération des eaux pluviales	Toutes les unités paysagères	
			A.1.3.2	Réhabiliter les communs agricoles pour garantir un accès équitable à l'eau	Vallée de la Guye, Vallée de la Grosne, Contreforts du Brionnais & du Haut Clunisois, Des plaines vallonnées aux contreforts du Charolais	
			A.1.3.3	Garantir la ressource en eau avec la remise en état et la création de mares, points d'eau et abreuvoirs	Toutes les unités paysagères	
			A.1.3.4	Adopter une gestion paysagère et écologique des ripisylves et du bocage	Vallée de la Guye, Vallée de la Grosne	
	OQP 2 - LE PAYSAGE DE LA FORET ET DES ARBRES, PRESERVER ET ACCROITRE LE PAYSAGE RESSOURCE	1	Concourir aux actions de la Charte forestière en lien avec les acteurs locaux en créant un pôle d'excellence de la forêt, adapté aux changements climatiques	A.2.1.1	Faire du Clunisois un territoire forestier "d'excellence"	Vallée de la Grosne, Contreforts du Brionnais & du Haut Clunisois, Des plaines vallonnées aux contreforts du Charolais, Bordure occidentale du Mont du Mâconnais
				A.2.1.2	Favoriser la mise en œuvre de plans de gestion durables des forêts privées	Toutes les unités paysagères
A.2.1.3				Sensibiliser le grand public aux conséquences paysagères du changement climatique sur les forêts et aux enjeux d'une gestion forestière	Toutes les unités paysagères	
2		Accompagner les mutations paysagères et préserver l'identité forestière du Clunisois	A.2.2.1	Adopter une sylviculture à couvert continu pour préserver le caractère forestier des paysages du Clunisois	Toutes les unités paysagères	
			A.2.2.2	Préserver l'écrin forestier du Clunisois selon une démarche paysagère et écologique, propice également à la qualité d'accueil du public en forêt	Toutes les unités paysagères	
			A.2.2.3	Renforcer la biodiversité forestière et les continuités écologiques entre massifs	Toutes les unités paysagères	
			A.2.3.1	Repérer et préserver les alignements d'arbres et les arbres isolés du bocage	Vallée de la Guye, Vallée de la Grosne, Des plaines vallonnées aux contreforts du Charolais	
3		Pérenniser et renforcer la présence de l'arbre dans les paysages du quotidien	A.2.3.2	Renforcer la présence de l'arbre dans les bourgs et aux entrées de bourgs	Toutes les unités paysagères	
			A.2.3.3	Élaborer et diffuser un "Guide du végétal dans le Clunisois"	Toutes les unités paysagères	
			A.3.1.1	Conseiller et accompagner les collectivités dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme selon une démarche d'intégration paysagère des projets d'aménagement et d'anticipation de l'évolution des espaces habités	Toutes les unités paysagères	
OQP 3 - LE PAYSAGE DE LA PIERRE, VIVRE ET EVOLUER DANS LE PAYSAGE PATRIMONIAL	1	Établir une vision partagée de l'aménagement du territoire et des projets de réhabilitation et de nouvelles constructions	A.3.1.2	Éditer une Charte Architecturale et Paysagère à destination des élus et habitants du Clunisois	Toutes les unités paysagères	
			A.3.1.3	Développer une stratégie foncière de long terme en planifiant l'acquisition et la rénovation des bâtiments vacants	Toutes les unités paysagères	
			A.3.1.4	Établir les modalités de mise en œuvre du Plan de paysage dans les actions en cours de la ville de Cluny	Vallée de la Grosne (Cluny)	
			A.3.2.1	Veiller à la qualité d'accueil et à la sécurisation des entrées de bourgs, franges urbaines et traversées de bourgs, et réinvestir les centres-bourgs	Toutes les unités paysagères	
	2	Aménager les espaces publics en soignant la visibilité et la silhouette du bourg dans le paysage	A.3.2.2	Végétaliser et embellir les rues et les espaces publics, permettre à l'eau de s'infiltrer dans le sol	Toutes les unités paysagères	
			A.3.2.3	Mettre en avant des boucles de découverte par unité paysagère en lien avec le Schéma des sentiers de l'Ouest Grosne en cours d'élaboration	Toutes les unités paysagères	
			A.3.2.4	Valoriser les vues sur les paysages et les routes belvédères du Clunisois	Toutes les unités paysagères	
			A.3.2.5	Préserver les cônes de vue, les crêtes et panoramas remarquables	Toutes les unités paysagères	
			A.3.3.1	Poursuivre et valoriser l'entretien et la restauration du patrimoine vernaculaire, naturel, immatériel et les savoir-faire associés	Toutes les unités paysagères	
	3	Prioriser la réhabilitation du bâti patrimonial dans le respect des caractéristiques architecturales et paysagères du Clunisois	A.3.3.2	Promouvoir les matériaux locaux et biosourcés pour les projets de réhabilitation et de construction	Toutes les unités paysagères	
			A.3.3.3	Accompagner à la rénovation thermique du bâti et intégrer harmonieusement les énergies renouvelables au bâti	Toutes les unités paysagères	
			A.4.1.1	Considérer une démarche paysagère dans l'élaboration d'un Schéma directeur des énergies renouvelables (SDEnR)	Toutes les unités paysagères	
	OQP 4 - LE PAYSAGE DES ENERGIES, PRODUIRE DE NOUVELLES ENERGIES AU CŒUR DES PAYSAGES DU QUOTIDIEN	1	Connaître les ressources énergétiques du territoire et alimenter la Stratégie climat-air énergie	A.4.1.2	Définir le paysage des énergies en impliquant les élu-e-s et citoyen-ne-s	Toutes les unités paysagères
				A.4.1.3	Veiller à l'intégration paysagère des énergies renouvelables dans les documents d'urbanisme	Toutes les unités paysagères
				A.4.1.4	Accompagner les habitant-e-s à considérer une démarche d'intégration paysagère dans leur déploiement des énergies renouvelables	Toutes les unités paysagères
A.4.2.1				Accompagner le déploiement de panneaux photovoltaïques sur les grandes toitures	Toutes les unités paysagères	
2		Intégrer le mix énergétique dans les paysages du Clunisois	A.4.2.2	Identifier les sites de déploiement des centrales photovoltaïques au sol prenant en compte des critères paysagers et environnementaux	Toutes les unités paysagères	
			A.4.2.3	Au vu de la sensibilité paysagère du Clunisois, réaliser, le cas échéant, une analyse paysagère spécifique des sites qui auraient été pré-identifiés pour un potentiel parc éolien dans le cadre du mix énergétique et de la Stratégie climat-air-énergie	Toutes les unités paysagères	
			A.4.2.4	Considérer un volet sur l'intégration paysagère des panneaux solaires en toiture, des infrastructures au sol (méthaniseur, solaire au sol), et des ouvrages liés (poste-source), dans la future Charte Architecturale et Paysagère	Toutes les unités paysagères	
			A.4.2.5	Réhabiliter les anciens moulins pour une production hydroélectrique	Vallée de la Guye, Vallée de la Grosne, Contreforts du Brionnais & du Haut Clunisois	
			A.4.2.6	étudier l'opportunité de réactiver la vocation historique des anciens moulins : l'énergie cinétique (hydraulique et éolien)	Vallée de la Guye, Vallée de la Grosne, Contreforts du Brionnais & du Haut Clunisois	
			A.4.3.1	Accompagner l'élaboration d'un Plan d'Approvisionnement Territorial incluant les débouchés bois-énergie	Toutes les unités paysagères	
3		Récouter la ressource bois énergie du territoire en adéquation avec la gestion sylvicole adaptée et l'isolation performante des bâtiments	A.4.3.2	Soutenir le développement des pratiques d'affouage	Toutes les unités paysagères	
			A.4.3.3	Encourager les circuits-courts de commercialisation et d'approvisionnement du bois de chauffage	Toutes les unités paysagères	
			A.5.1.1	Planifier l'accompagnement des initiatives locales et la coordination de la mise en œuvre	Toutes les unités paysagères	
OQP 5 - METTRE EN OEUVRE LE PLAN DE PAYSAGE		1	Coordonner et animer la mise en œuvre du Plan de Paysage	A.5.1.2	Accompagner les collectivités dans la prise en compte du Plan de paysage dans leurs documents d'urbanisme et projets d'aménagement	Toutes les unités paysagères
				A.5.1.3	Articuler les enjeux paysagers du Clunisois avec les projets en cours et à venir de valorisation patrimoniale et touristique du territoire	Toutes les unités paysagères
	A.5.1.4			Suivre et évaluer la mise en œuvre du Plan de paysage	Toutes les unités paysagères	
	A.5.2.1			Élaborer et diffuser un "Guide du végétal dans le Clunisois"	Toutes les unités paysagères	
	2	Produire et diffuser des outils de connaissance	A.5.2.3	Élaborer et diffuser une "Charte Architecturale et Paysagère du Clunisois"	Toutes les unités paysagères	
			A.5.2.4	Participer à la diffusion des connaissances sur les paysages du Clunisois et leurs spécificités	Toutes les unités paysagères	
			A.5.3.1	Construire des projets autour des paysages avec le public scolaire	Toutes les unités paysagères	
	3	Vivre et valoriser les paysages au quotidien	A.5.3.2	Évaluer l'intérêt de porter un projet de Parc Naturel Régional du Clunisois	Toutes les unités paysagères	

FICHE-ACTION 5.1.1

Planifier l'accompagnement des initiatives locales et la coordination de la mise en œuvre

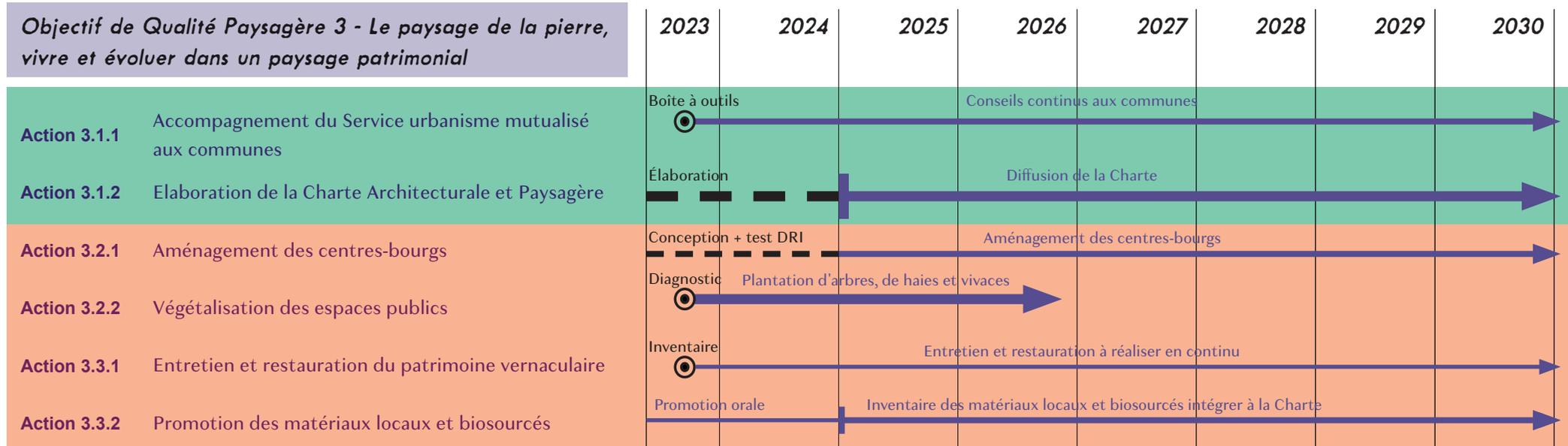
OBJECTIFS VISÉS

Cette action vise à planifier les actions du Plan de paysage, à mettre en œuvre, selon leur degré de priorité et leur articulation pour les prochaines années.

Objectif de Qualité Paysagère 1 - Le paysage bocager, maintenir et développer le paysage nourricier		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Action 1.1.2	Reprise de fermes et installation de nouveaux agriculteurs	Veille foncière	Achat	Expérimentation exploitation-pilote			Modèle répliqué ou mise en place de régies agricoles		
Action 1.2.1	Accompagnement des pratiques du bocage	Expérimentations sur sites-pilotes		Reproductibilité de la démarche à l'échelle des fermes					
Action 1.2.2	Valorisation des parcelles en déprise agricole	Élaboration du guide							
		Accompagnement continu des agriculteurs							
Action 1.3.1	Soutien à l'installation de récupérateurs d'eaux pluviales	Communication continue et diffusion							
Action 1.3.4	Gestion écologique et paysagère des ripisylves	Projets en cours à reproduire							

Objectif de Qualité Paysagère 2 - Le paysage de la forêt et des arbres, préserver et accroître le paysage ressource		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Action 2.1.1	Communication sur le Clunisois en tant que territoire forestier "d'excellence"	Point étape	Communication sur les actions en cours						
Action 2.1.3	Sensibilisation du grand public aux conséquences paysagères du changement climatique sur les forêts	École de la forêt	Fête du chêne annuelle						
Action 2.3.3	Elaboration du Guide sur le végétal dans le Clunisois	Élaboration			Diffusion du Guide				
Action 2.2.1	Adoption d'une sylviculture à couvert continu	Expérimentation à la forêt de l'Hôpital			Expérimentation à l'échelle d'une commune		Reproductibilité		
Action 2.2.2	Etablissement d'une démarche paysagère dans la gestion	Au fur et à mesure des élaborations et révisions des Plans de gestion							
Action 2.3.1	Préservation les arbres isolés	Inventaire	Protection au fur et à mesure des élaborations et révisions de documents d'urbanisme						

**Objectif de Qualité Paysagère 3 - Le paysage de la pierre, vivre et évoluer dans un paysage patrimonial**



**Objectif de Qualité Paysagère 4 - Le paysage des énergies, produire de nouvelles énergies au cœur des paysages du**

